



d
19



f. - . c^h d.

We. 195.

e Bibliopol. Meißner.
Helmstädt. A. C. 1755. J.

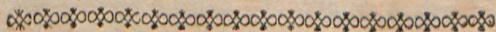
REFLEXIONS
SVR LES
CONTREBANDIERS
EN FRANCE

EN TANT QV' ILS PEUVENT Y INFLUER
SUR L' ETAT.



Stulta est meditatio futuri mali.

EPIC. SENT. *Pas ici.*



à LEIPSIC,

chez Frederic Lanckisch, l' Heritier.

MDCCLV.

REFLEXIONS

SVR LES

CONTRERBANDIERS

EN FRANCE

N.

EN L'AN DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉQUALITÉ

D. r. B. n. B. r. i. t. e. n. S.
e. J. n. C. n. F. f. f. g. n. z.
W. s. a. d. r. S. e.

KOEN. FRIED.
UNIVERS.
ZU HALLE



Stamp of the University of Halle, partially legible as 'Stamp of the University of Halle'.

Library stamp or seal impression, partially legible.

LIBRARY

Stamp of the University of Halle, partially legible as 'Stamp of the University of Halle'.



REFLEXIONS

S V R

LES CONTREBANDIERS EN FRANCE

EN TANT QU'ILS PEUVENT Y
INFLVËR SVR L'ETAT,



Personne ne niera que la France ne soit bien policée, & que le système de son gouvernement ne soit des plus politiques. La sagesse dont les Parlemens y font valoir les loix fondamentales & l'exacritude qu'ils apportent à l'administration de la Justice, se communique aux tribunaux inferieurs, leur donne de l'emulation & les fait agir avec la même exacritude. Nous ne l'ignorons pas, & nous admirons surtout la belle harmonie & la correspondance des ressorts & des maximes intérieures de l'Etat,

A 2

Les

Les loix de la France sont excellentes & très conformes au Climat, au genie de la nation & au gouvernement. Les magistrats sont pour la plûpart des personnes doctes, intègres, éclairées, des sujets fideles en même tems. La justice y est bien & promptement administrée. Le ministère est choisi, sage, bien composé & jaloux de la gloire de la nation & de celle de son Prince, dont il féconde fidelement les vuës & les projèts. La nation aime son Roi plus qu'aucun peuple en Europe: témoin les tendres allarmes des françois à la maladie du Roi d'aujourd'hui dont il fut attaqué à Mez. Ils exprimoient leur veritable amour de mille manieres; & la marque la plus eclatante qu'ils pouvoient lui en donner fut le doux nom de *Bien-aimé*. Nom delicieux, flatteur, non moins brillant que celui de *Très-Chretien*, & plus expressif que celui de *Grand*. Qu'une marque de cette nature doit toucher un grand Prince, & qu'elle doit l'exciter à un amour réciproque, à de derniers efforts pour le meriter! De plus la France se regle sur la
volonté

volonté d'un seul, qui fait bien vouloir. Sa volonté est l'ame & la regle générale de tout le Royaume, & plus de cent mille bras sont toujours prêts à l'apuier, si elle n'y étoit déjà assés respectée par elle-même.

Qui pourroit donc après celà croire, qu'il y eut des gens assés téméraires que de troubler la tranquillité d'un Etat si puissant & si bien combiné? Cependant il y en a qui bravent toute cette grandeur, & qui se jouent de tous les sages arrangemens de Police. Ils tiennent tête aux troupes du Roi & subsistent au cœur de la France. A quoi attribuer ces incidens, ce Paradoxe? Et comment ne sont-ils point ecrasés, il y a long tems? La cause peut en être dans le cœur d'un peuple vexé. Et la France paroît de plus, destinée à être ébranlée de tems en tems par de grandes revolutions: La religion, les trop grands impôts, la noblesse, la maison royale en on fait naître tour à tour. Et quand on contemple les guerres civiles, les seditions, les sou-

levemens, les troubles & les schifmes, à commencer *de la ligue du bien public* jusques à nos jours, on trouvera que la France a bien pû donner la loi à ses voisins & reduire ses ennemis, mais qu'elle a rarement pû arrêter les troubles intestins; on en est tenté de dire que le poids de sa propre grandeur l'accable & qu'elle doit même être déchirée par ses propres habitans. Est-ce là la faute du gouvernement, ou de la legereté & de l'esprit remuant de la nation? De l'un & de l'autre en quelque façon: toutes fois que le dernier se formalise du premier. Le systême de son gouvernement n'est donc pas bien combiné ni assés relatif au caractère françois? Le gouvernement a toutes les qualités pour être excellent, mais, comme les plus excellens, il ne quadre point à toutes les circonstances; & l'esprit de la nation n'est jamais fixé.

Les françois plus que nation au monde aiment la nouveauté & le changement: de là les moindres avantages & la plus foible

foible apparence d'un bien présent les entraîne & fait toujours trop d'impression sur eux. Ils n'envifagent guères que le présent & songent rarement à l'avenir. Leur vivacité naturelle les rend impatiens & incapables par conséquent de souffrir les moindres maux. Ils perdent courage dans les adverfités & font si peu constans qu'ils ne pensent point à les surmonter; ils songent seulement, au prejudice de l'Etat, à ne point les endurer. La necessité morale du Public ne peut rien sur eux; & ceder aux maux présens dans l'attente d'un Bien réel futur est pour le françois un fantôme terrible, une pure chimere. Mais ce qui acheve de gêner les françois est la liberté de parler en Politiques, & l'habitude de raisonner avec la dernière franchise à tort & à travers sur des choses qu'ils n'entendent nullement. Cependant cette rage de politiquer, très mauvaise coûtame, produit en eux une suffisance générale, qui les échaufe, les enhardit & les rend rémuants: Le bouillant du temperament fait le reste. De là vient qu'ils se

portent souvent à des remèdes tout opposés aux maux dont ils prétendent être travaillés, & qu'ils soutiennent, en dépit de la saine raison, les seuls moyens possibles à les sauver. Tel est à peu près le génie & le caractère de la nation. Niera-t-on après cela que la moindre révolte ne puisse être très funeste à l'Etat, si l'on n'y pourvoit efficacement & à tems?

Il n'y a donc de si petits troubles en France, qu'ils ne deviennent très sérieux & de conséquence, si le Chef des séditieux ou des mécontents est homme rusé entreprenant & déterminé. Et ces troubles sont d'autant plus à craindre lorsqu'on peut croire que des étrangers ou des voisins pourroient y tremper. Voïons si la France peut à présent le craindre? assurément.

Non avons vû maintenant s'élever en France une Bande de gens sans aveu & vagabonds, mais entreprenans & déterminés: je parle des Contrebandiers.

Ces

Ces malheureux exercent toute forte de violences, & les suites de leurs incursions peuvent être très funèstes; vû les conjonctures equivoques & critiques, où la France se voit vis à vis de l'Angleterre. Je souhaiterois que Louis XV. * eut les mêmes sentimens des Contrebandiers que Louis XIV, avoit des Camifards, & que le ministère en pensa en Villars; ** & qu'

A 5 il

* Mem. du Duc de Villars, T. II. p. 219. Edit. de la Haye 1735. 8vo. Le Roi y dit. „ les affaires du Royaume en iroient beaucoup mieux, si j'avois plusieurs Villars à employer; mais n'en ayant qu'un, je ne puis l'envoyer qu'aux endroits les plus nécessaires; c'est pourquoy je vous avois envoyé en Languedoc „

** Le même T. II. p. 176. Mr. le Maréchal en repondant à l'égard des Camifards à M. de Sandricourt, dit. „ mais il s'agit des sujets du Roy, qui sont formés, & soutenus par les ennemis de Sa Majesté, pour diviser ses forces par les troupes qu'elle est obligée d'avoir

A 5

il emploïa au plus vite des moïens prompts, efficaces & sûrs pour se debarrasser de ces rebelles. Aux voies de douceur succederoit la derniere rigueur. Un Villars sauroit les réduire.

La france blessa le droit des gens dans la prise de Mandrin. Morliere le prit; il fut executé: il est mort. Sa bande subsiste, & sous ses successeurs, elle est plus redoutable que jamais. Elle est même plus determinée & par conséquent plus à craindre.

Quand j' envisage les Contrebandiers dans leurs premiers commencemens, & que je contemple la conduite de Mandrin; je trouve d'abord quelques Vagabonds qui se jettent au hazard à la contrebande, resolûs peut-être de s' en desister si leurs premieres entre-

„avoir dans cette province; ce qui pro-
 „cure un avantage aux ennemis, ou du
 „moins diminuë ceux que le Roy peut
 „avoir sur eux „

treprises n'avoient point de succès. Les succès les ont fait contrebandiers & la nécessité soldats. Quant à leur premier Chef Mandrin, je decouvre pourtant qu' il a marché sur les traces de Cavalier & de Roland: Chefs des Camisards. Cependant c' est un paradoxe que l' existence de ces seditieux; plus encore la possibilité de leur substance, dans un Roïaume, redoutable à l' Europe par ses grandes armées, sa nombreuse marine, une fine politique & par mille autres avantages. Cependant tous ces grands avantages paroissent ne pouvoir rien contre cette poignée de déterminés, dont la conduite presage bien des maux à la France. Et passés de ces malheureux aux mécontents cachés du dedans & aux ennemis actifs du dehors. Mais je laisserai ces réflexions pour leur place destinée, afin de n' envisager maintenant que les actions & les démarches des Contrebandiers.

Mandrin se mit à la tête d' une troupe de pretendûs contrebandiers, il
fur-

surprit, son premier coup de Contrebande reüssit, sa troupe en grossit & il parvint à les rendre braves, obeissans & martiaux. Il s' est depuis joué des ordonances royales; il a tenû tête aux troupes du Roi: tirant toujours avec succès & impunement de grosses sommes des Fermiers - Généraux. Il n' auroit point pû souvent le faire avec tant d' assurance, si le peuple qui tient Mrs les Fermiers pour la source des grands impôts & de toutes les véxations dont il est accablé, ainsi que pour de francs-voleurs, n' y applaudissoit secrètement. Le païsân, le bourgeois, le marchand &c. entrevoit, dans la contrebande, du profit, & les contrebandiers subsistent. Mandrin a été aimé, car il a fait du bien aux pauvres. Trait plus dange-reux que tout le courage & les armes des contrebandiers ensemble! Trait politique que ses successeurs pourront cultiver. De plus Mandrin & sa troupe ont forcé plus d' une fois la nation & les troupes du Roi à admirer leur courage et intrepidité. Il a fait en quelques

ques rencontres avec les siens des exploits, qui meritoient de grandes louanges, s'il ne les avoit point faits contre son souverain.

Ne doutés point que les Contrebandiers ne comprennent les conjonctures equivoques de la guerre, presque inévitable entre l'angletterre & la france. Il n'est pas seulement à croire qu'ils les comprennent, mais qu'ils ne balanceront guères à les mettre à profit au préjudice de leur patrie. Patrie qu'ils haïssent à tort, parcequ'elle les poursuit de droit & de raison. Craignés tout de ces misérables en cas de rupture réelle. Je voudrois que la france y songea bien serieusement, & qu'elle fit tout son possible pour les extirper avant cette periode là. La guerre éclatée, il ne sera plus tems d'y penser, & les contrebandiers pourront parvenir au point de donner la loi à la france, en ce que les troupes du Roi seroient trop occupées ailleurs que de pouvoir les en empêcher.

La

La guerre deja se fait en Amérique, on s'y livre des batailles, on y assiege & prend des forts. Cependant on parle de paix & d'accommodement en Europe. Mais hélas! ces beaux discours sont annéantis par les terribles préparatifs de guerre des deux Couronnes en Europe & par la continuation des hostilités réciproques aux Indes septentrionales: ces dernières ont aigri l'esprit des deux nations, qu'il est à craindre que la guerre n'éclate aussi dans nos régions sans se soucier plus de *Manifeste*, que l'on a attendû jusques ici & que l'on dit attendre encore pour cela. Cela ne fera pas même bien étrange. Mais revenons à la France qui alors sera obligée, pour maintenir ses possessions en Amérique, d'y envoyer beaucoup de troupes, de munition de guerre &c. Mais ces transports seront le plus avantageux aux contrebandiers: ils les délivreront d'autant d'ennemis qu'il y aura de troupes d'embarquées; & ils en augmenteront en forces, s'ils n'augmentent pas même en nombre; ce

ce qui cependant se fera en même tems. Outre celà la France sera reduite à former des camps considerables, & à employer ce qui lui reste de troupes à garder les côtes de la mer & à mettre les frontieres du Roïaume en sûreté. On fera de grandes levées, & ces levées ne peuvent se faire sans exciter des murmures & sans dépeupler les provinces. Malheureuses les revolutions dont la France est menacée! voilà en ce tems là les troupes du Roi très occupées, les Contrebandiers libres & l'interieur du Roïaume abandonné à leur discretion. Les mécontents, les pauvres, ne se rangeront-ils point alors de leur côté? Les derniers peut-être plus par nécessité pour avoir de quoi vivre que par penchant. Mais le nombre des uns & des autres a été de tout tems très considerable: & ils en sont d'autant plus à redouter. Les Huguenots pourroient en profiter s'ils se declaroient quoiqu'en apparence pour eux. Mais non, les Huguenots fuient les seditions. Et ne les a-t-on pas vûs, au milieu des persecutions,

ons, se sacrifier pour leur Prince? On a reconnû plus d'une fois qu'ils sont les plus zelés françois, comme ils en sont sans contredit les plus habiles. La france gagneroit infiniment, si elle donnoit à ces religieux quelque marque de bienveillance à l'égard de leurs justes requêtes. Et quoi de plus glorieux à un Roi *Très-Christien* que d'accorder à ces braves gens la grace de servir de leur maniere, *ce Dieu* qu'il adore lui-même? Leur culte n'a rien d'opposé, rien de contraire à l'Etat. Et ce bienfait auroit maintenant les plus agreables suites du monde pour le Roïaume, vû qu'il seroit à présent accordé du monde le plus à propos. Les Huguenots pénétrés de la plus vive reconnoissance se sacrifieroient avec la derniere ardeur pour le Roi & la nation; rien ne sauroit resister à un zèle, nourri de la gratitude la plus vive. Et la france a-t-elle jamais eû plus de besoin d'aussi fideles sujets qu'à présent? Mais la france en seroit trop heureuse.

Je reviens aux Contrebandiers pour les envisager du côté de la valeur; & je trouve que la nécessité les rend au combat cent fois plus braves, que les plus courageux des soldats du Roi. Et pourquoi? Les derniers n'ont à craindre la mort qu'aux combats, mais les premiers l'ont à craindre dans & hors du combat. Si le Contrebandier est pris, il expire sous la rouë ou au gibet, & la mort au Combat est pour lui un bienfait, en comparaison de la mort ignominieuse qui l'attend s'il se laisse prendre: Le contrebandier doit ou mourir les armes à la main ou vaincre. Hors cette mort & la victoire, point de salut pour lui. Ce principe tient du desespoir à qui le vrai courage a cédé plus d'une fois: Car le vrai brave concilie l'amour de la vie avec l'honneur; mais le Contrebandier desespéré, je le repète, ne connoit de salut que la mort aux combats ou la victoire: & il cherche pour sa conservation les moïens les plus traitres. Les Contrebandiers haïssent leur patrie

B

trie qui les poursuit; ils souhaitent sa ruine, & ils aiment ceux qui les apuient. Les ennemis de leur malheureuse patrie leur tiennent lieu de père, de frère, d'amis & de patrie, & ils ne manqueront point de devenir les fidèles ministres de leurs plus cruels projets, si ceux-là les soutiennent sérieusement & qu'ils les emploient à propos. Se conserver est de la nature de l'homme; & les rebelles ne trouvant point pour cela des voies honnêtes, faissent toutes les occasions possibles pour y parvenir; & ils ne sont point scrupuleux de fonder & d'établir leur conservation & sûreté personnelle jusques sur la ruine totale de la France. Donc les Contrebandiers ne seront point difficiles d'entrer & de se lier avec les anglois & de les servir contre leur patrie, à condition de secours assurés, de récompenses, de protection, & d'asyle en tout cas, dans leur pays. Si la France ne se défait bien vite & entièrement de ces dangereux ennemis intérieurs, ces conjectures pourront être réalisées; & il est à pré-

préfumer que les anglois feront des contrebandiers ce que les françois ont toujours tenté de faire du Prétendant. Et ils ne feront en celà que rendre la pareille à la France, vûque, à en croire les gazettes, le Prétendant se trouve depuis plus d' un mois * à Versailles, pour les vuës du ministère françois contre l' Angleterre. *Et la guerre n' autorise-t-elle pas ces procédures ?* A-t-on oublié en France que les anglois fécoururent les Camisards & qu' ils en avoient de dangereuses vuës ? Ils ne reüssirent point alors, car ils avoient un Villars vigilant & actif & un grand nombre de facheuses circonstances contre eux. Ce héros n' est plus ; ces circonstances ont cessé. Il est tout probable qu' ils reüssiront pour le coup, s' ils veulent. Comme Morliere entra en Savoïe & qu' il enleva Mandrin : je vis la France dans le cas des Camisards, apuiés par le Duc de Savoïe & les

B 2

An-

* Ce fut au mi-Septembre 1755. que je composai cette piece.

Anglois, & encouragés par le fameux Abbé de Bourlio ou Marquis de Guiscard, qui, à l'aide de ces deux Puissances, avoit projeté de se mettre à la tête de ces inspirés: il l'auroit heureusement executé, si la sagesse & la prudence du Maréchal de Villars ne l'en avoient point empêché. Dejà les Anglois avoient-ils des Religionnaires aux bords de leurs vaisseaux, qu'ils vouloient débarquer aux isles d'Hieres; & les Camisards même étoient en marche, tant pour leur faciliter le débarquement, que pour se joindre aux troupes du Duc de Savoie contre leur patrie. Je suis charmé pour la France que la Cour de Turin ait accepté la voie de la négociation & d'un accommodement amiable pour terminer cette épineuse affaire, qui auroit été d'un insigne avantage aux Anglois & d'un préjudice inexprimable aux François. Les Anglois étoient très attentifs à se prévaloir de cette mesintelligence. L'alliance, un traité de subsides avec cette Cour furent agités. La France en a échappé à un danger eminent du

du dehors; mais les Contrebandiers lui restent malheureusement. Si nous avons vû que l' Angletterre avoit des desseins à l' égard des Camifards contre la France, & en des circonstances toutes contraires, nous ne saurions croire, *sinon en faisant tort au genie politique des anglois*, qu' ils n' en eussent point à présent au sujet des contrebandiers: d' autant plus qu' ils peuvent maintenant les concevoir à plus forte raison.

Peut- être que les contrebandiers ne sont encore qu' enfans rebelles & contrebandiers, et qu' ils sont fort éloignés de la pensée de trahir leur patrie: Ce qui pourtant est très douteux, vû le manifeste par où ils déclarent la guerre aux Fermiers- Généraux. Mais ne fait- on pas bien que le coeur humain est foible, s' il n' a pas même le motif de veiller à sa surèté comme eux. La nature de l' homme se porte facilement aux circonstances qui lui rient. Et rien de plus commun que de voir demain un homme rempli de vuës de la dernière con-

sequence qui aujourd' hui ne pense à rien moins qu' à faire des projets, & à songer à des entreprises, dont la possibilité d' avoir pû les concevoir l' étonne & le surprend. *Les Contrebandiers rebelles & poursuivis sont faiseurs de projets par nécessité, & sujets aux moindres tentations par le principe de se sauver.*

Bien des provinces n' ont pas des contrebandiers; mais elles n' en font pas moins à craindre ni moins sujettes à être corrompues par les anglois, du moins les Contrebandiers pourroient y trouver leur compte. On a recommencé il y a deux ans à persecuter les Huguenots, ce qui a été mal fait; & à en croire la petite pièce: *La voix des persecutés* etc. on s' est porté à bien des cruautés, surtout en Normandie, où on a poussé la patience & la fidelité du peuple à bout; d' autres provinces fomentent des séditions pour être trop chargées de tailles & d' impôts & pour être vexées excessivement. Cette même pièce rapporte qu' on est allé dans les vexations jusques à l' enlèvement

vement des enfans en Normandie pour les mines aux Indes. *Ces traits là, les tailles, & les impôts exorbitans, joints à la misere la plus complete & à des vexations horribles, ont de quoi ébranler la fidelité des peuples.* N'y a-t-il plus de Sullis, plus de Colbèrts en France pour y remedier ? Il ne paroît pas ; *car le Roi vient d'augmenter le nombre des Fermiers-Généraux.* Dernière ressource à une guerre prochaine ! Mais il n'en a pû naturellement qu' avoir augmenté en même tems le déplaisir & le murmure des provinces, eû égard au dommage réel & à l'idée que le peuple a de ces Messieurs-là. Le dommage peut être démontré, mais l'idée du peuple est outrée ; cependant elle est générale, populaire & transmise de père en fils : Delà la haine qu'ils leur portent. Le tort que les contrebandiers font à cet ordre, ne touche point aux yeux du peuple, les Interêts & la Personne du Roi ; il y en a même qui croient que ces Rebelles font une action très méritoire que de les manger, en leur faisant paier de grosses sommes, & en les insultant pour surcroit de douleur. Les

troupes du Roi même semblent ne point convenir, que la poursuite des Contrebandiers soit de l'interêt du Roi; d'un coté parce que les Fermiers-Généraux disposent d'eux en Maitres & sous leur nom; de l'autre qu'ils ont pour la plûpart la pensée du peuple sur Mrs les Fermiers. Faux raisonnement, mais avantage réel pour les contrebandiers. Ces téméraires subsisteront donc? Ces prejugués leur sont salutaires & leur trafic surtout influé sur les metiers differens du tiers Etat, qui, y trouvant du profit, ne se donnera guères de peine à le faire cesser. C'est criant! ils méprisent les ordonnances royales & préfèrent leur haïne, leurs prejugués & un pauvre profit au devoir de fidèles sujets. Bon! ils ne le pensent pas.

Les Contrebandiers ont comme nous venons de voir bien des moïens* de grossir

* Ce sont 1) le desespoir, la misère & les murmures d'un peuple appauvri & vexé, 2) les embarquemens des troupes, pour l'Améri-

fir, de subsister & de s' élever au coeur de la France, sans recourir même à un secours

B 5 étranger

Amérique, 3) le Système ruineux des finances, & son bel ouvrage: l' augmentation des Fermiers-Généraux, 4) les apparences d' une guerre en Europe, les levées, la division & l' occupation des troupes en conséquence, 5) l' opinion de la nation à l' égard des Fermiers-Généraux, avantageuse aux Contrebandiers, 6) l' attachement du peuple aux contrebandiers pour leur libéralité envers leurs hôtes & amis, joint à la haute idée qu' on s' est formée de leur bravoure, 7) la pensée du profit, que le tiers état croit trouver dans la Contrebande.

Ce sont les circonstances que je viens d' ébaucher, comme favorables aux contrebandiers: ils pourroient les mettre à profit avec bien de la facilité; car elles sont assés à leur disposition. Mais l' ange tutélaire de la France les aveugle au point qu' ils ne les sentent pas même. Aussi la ruse les fuit-elle; l' artifice les évite, l' esprit politique les dedaigne; le courage seul les fuit. Vertu qui seule ne les fera point parvenir: il leur faut un grand Génie. Sans celà toutes ces belles circonstances seront perduës pour

étranger* qu' ils ne rejettent pourtant point parce qu' il seroit des plus efficaces. Ils ont encore, hélas! deux routes beaucoup plus importantes que les premières devant eux, pour subsister sûrement. Mais il faudroit que leurs Chefs eussent l' esprit Bédemar, Cromvel, Ignace à Loyola, Macchiavel, Mahomèt, pour y marcher à l' ombre de ces différens talents. Mandrin n auroit pû le faire, car il n' étoit que brave. Si Mr. de la Baumelle avoit écrit son livre: *mes Pensées* plus tard, qu' en auroit-il dit? Pas grand' chose, à l' exception de son courage. Il n' avoit que l' esprit Roland; je souhaite que ses successeurs l' aient de même: & la France ne risquera rien des moïens dont je m' en vais parler.

Si on croit d' abord, que j'extravague dans mes réflexions, je n' en ferai point

pour eux, ainsi que les ressources qu' ils pourroient avoir encore.

* Ce secours étranger exprime les anglois.

point étonné; mais je le ferois si on le disoit après un examen mûr & impartial. Ceux-là seront les plus obstinés à s'y cabrer, qui n'ont qu'une connoissance superficielle de l'histoire & une légère teinture du coeur humain.

Ce préambule fait, je le repète, qu'il y a deux moiens non seulement pour faire subsister les Contrebandiers, mais de les autoriser même dans leur Rebellion. Mais il faut qu'ils aient pour cela des chefs de l'esprit des cinq que j'ai cités ci-dessus. Ces esprits se rencontrent difficilement, je l'avouë, mais ils se sont rencontrés, & il est possible qu'un hazard les rassemble maintenant contre la France. Cependant venons à la chose sans plus d'introduction; *Ces deux routes favorables aux contrebandiers, sont dans la division du Clergé & du Parlement.* L'opiniâtreté, l'acharnement & les démarches de ces deux illustres Corps ne divisent pas seulement la nation, mais y produisent & nourrissent des factions, qui pour ne point éclater, n'existent pas moins. Le
Clergé

Clergé s'arrogé le droit de tyranniser les consciences par les billets de Confession, & les desespère par le refus des saints Sacremens. Le Parlement s'oppose à cette tyrannie, procedé contre ce scandale, & foudroie la perversité, l'arrogance & la desobeissance du Clergé de Decrets: mais les prejudés communs qui donnent du saint & de l'inviolable aux prêtres, en sont heurtés. Les petits en sont scandalisés, les grands occupés, la robe & la mitre aigries & la nation revoltée. Dispositions funestes au repos ebranlé de la France.

Vû ces circonstances, un esprit politique, pénétrant & courageux, capable de concevoir un vaste dessein, ne trouvera pas de trop grands obstacles dans l'exécution du dessein à former. Il est même possible qu'un tel parvienne à se voir loué, autorisé & protégé dans ses injustes Violences.

Par bonheur pour la France, le premier chef des contrebandiers n'avoit tout
 au

au plus que l' esprit Cavalier: S' il avoit
 eût celui de Cromvel ou de Bédemar déjà
 la France ne pourroit plus les dompter.
 Il auroit usé de ruses comme de bravou-
 re & auroit, en adroit Tartuffe, cou-
 vert ses infamies de la religion, faisant de
 ses interêts propres ceux du Ciel: Il en
 auroit fait respecter ses crimes par un
 peuple éclairé. Il y a encore de nos jours
 des Bigots, des Superstitieux, en un mot,
 des grües, des hebetés: témoin les oüailles
 de Zinzendorf. Que les Chefs des Contre-
 bandiers ignorent à jamais, pour le bien de
 la France, la cruelle politique: *La Religi-
 on autorise tout quand on fait persuader
 au peuple que ce que l' on fait n' est que par
 & pour elle* Politique blasphematoire
 qui doit son origine aux persecuteurs des
 premiers Huguenots. Numa Pompilius,
 Mahomèt, Cromvel & Ely. Münzer eurent
 tous recours à la Religion pour l' execu-
 tion de leurs desseins. Les deux
 premiers en parvinrent à s' assujettir un
 peuple farouche & à établir des loix par-
 mi eux; mais les deux derniers, à être
 obeis d' un peuple assés éclairé contre les
 loix

loix deja etablies, toutes fois que Crom-
 vel reüssit parfaitement, & que *S. Mun-
 zer* échoua dans le fort de son esperance.
 Ignace à Loyola seul avoit l' esprit de ces
 quatre. Lui, parmi les Contrebandiers!...
 Mais son esprit ne se communique guères
 hors de son ordre, dont les institutions sont
 un chef d' oeuvre de fine Politique.

Non obstant le defaut de ces grands
 Genies, les Contrebandiers pourront
 trouver la voïe de profiter de la divi-
 sion des deux premiers ordres du Ro-
 yaume. Ils pourront par exemple avoir
 la pénétration de connoitre, que les pro-
 cedures du Parlement, apuiées de l'
 autorité roïale, inspirent au Clergé ob-
 stiné, une haine mortelle, contre le
 Parlement & la Robe & le Roi, & le
 conduisent au noir principe : *Soyés mau-
 vais Citoyens pour être meilleurs Moines.*
 Et il n' est pas trop difficile de com-
 prendre que, comme ils sont extreme-
 ment jaloux de leurs droits, privilèges
 & immunités, ils ne seront pas bien dé-
 licats sur les moïens de s' y maintenir

con-

contre la justice temporelle. Croiés vous qu' ils feroient scrupule de faire des Contrebandiers leurs defenseurs, si ceux - là avoient l' esprit de se declarer pour eux? Si vous le croiés, vous ne connoissés guères les Moines, les Iesuites, le Clergé romain. N' avés vous pas lû qu' ils ont dernièrement osé soutenir en Sorbonne une thèse contre l' autorité du Roi, que l' Exécuteur de la Haute - Justice a lacerée & brulée? Et ignorés vous que leurs defenseurs citent contre l' autorité royale sur le temporel de l' Eglise, l' affreux traitement de Louis le debonnaire & l' arrogance inexcusable, exercée par l' Eglise romaine sur & contre les Rois & les Empe- reurs. Et vous est-il inconnû que l' on est réduit en France à démontrer par de longs traités que le Clergé est soumis à la justice temporelle, & que Iesus Christ même le veut en disant: *Rendés à César ce qui est à César & à Dieu ce qui est à Dieu.* Luc. 20. v. 25. Il faut, de plus, leur aprendre que le Regne de Iesus Christ a été tout spirituel et qu' il n' est

n'est point de ce monde, comme Iesus Christ le dit lui-même (S. Iean. 18. v. 36.) Mais le Clergé le veut ignorer & préfère les sentences favorables de quelques Conciles aux Evangiles & à la Doctrine des Apôtres: ou bien il a oublié les Evangiles. Voies en la grandeur du danger où la France, l'autorité royale, se trouve vis à vis du Clergé: Le danger est eminent en ce que les préjugés & la superstition ses declarent pour lui.

Faites attention à ces circonstances & conciliés les avec les mauvaises dispositions du Clergé, & vous trouverez que ceux-là sont de leurs amis qui prennent leur defense en épousant leur querelle. Le Clergé cherche des amis; & s'il n'a point encore concû la pensée d'employer les Contrebandiers pour ses interêts; il ne balancera point d'approuver tout ce qu'ils feront pour lui, quelque injuste que ce fut. Cet ordre fait l'art de changer les crimes en bonnes œuvres quand ils contribuent à leur grandeur;

ce

ce que je pourrois prouver par mille exemples de l'histoire. Donnés leur des Scelerats pour protecteurs & ils les feront saints en depit de la saine raison qu' ils foudroient d' anathèmes quand elle s' élève contre ces sortes de Metamorphoses.

Donnés aux Contrebandiers la connoissance de ces principes & les lumieres de s' y conformer & vous les verrés blancs comme de la neige & favoris de la Cour de Rome. N' en doutés pas: car s' ils commengoient par blamer la juste conduite du Parlement au sujet du Clergé, & qu' ils y alloient jusques à secourir & à faire du bien aux prêtres exilés; defendant d' autres contre les arrêts d' ajournement & de prise de corps; & qu' ils donnoient au reste à tous les obstinés un asyle parmi eux & de prompts secours à les maintenir contre les Executeurs des Sentences du Parlement: Il seroit impossible que le Clergé y fut insensible. La reconnoissance

C.

&

& leur politique cachée les porteroit à se lier & d'intrigues & de vûes avec eux; outre cela la nécessité d'une sainteté apparente le forceroit à l'Apologie de ces Messieurs - là pour ne point paroître Alliés des Rebelles. *Mais voilà alors la fatale periode où l'Esprit d'Ignace à Loyola se communiqueroit aux contrebandiers.* Vous en comprennés les malheureuses suites. Nous en reviendrions au siecle des Henris; nous verrions souvent des S. Barthelemys. Toujours est-il vrai, que si ce cas venoit à exister, les Contrebandiers ne feroient plus poursuivis, ils poursuiviroient à leur tour. Les bigots, les maris des femmes gagnées par des moines, les mecontents, & les aventuriers feroient de leur troupe une armée. Peut-être les Huguenots feroient-ils alors les plus zélés pour le Roi, & la dernière ressource à ces maux.

Je ne m'étendrai point sur les tours, ruses, stratagèmes & artifices des moines
pour

pour soutenir leurs créatures; j' irai à la contemplation de l' autre moïen possible à maintenir les Contrebandiers en France. Moïen moins sûr & plus difficile que le premier; mais possible & dépendant de la sagacité des hommes & d' un coup de hazard. Il s' agit pour cela d' endormir par un attachement vrai ou affecté la rigueur du Parlement. Cela est difficile & l' idée en paroît ridicule; cependant elle se fonde sur le coeur de l' homme & les conjonctures du tems.

Le Parlement triomphe maintenant: & le Roi lui rend justice en approuvant ses justes procedures. Cet illustre Corps allegue la Declaration du 2. Septembre 1754. contre les démarches du Clergé; & le Roi lui a accordé la prorogation de ses Sessions par les Vacances usitées. Le Clergé qui n' attendoit que le tems des Vacances pour ses coups préparés en est déconcerté & furieux.

C 2

Mais

Mais supposés que le Clergé, ce qui est très possible parce qu'il y a des Dévotes à la Cour, parviene à se rintrodiure dans les bonnes graces du Roi, & à se mettre dans ce credit où il estoit avant ses cabales & sa desobeissance; & que l'Archevêque de Paris soit rappelé de son exile, & la severité louable du Parlement desaprouvée en suite, ou son pouvoir à ce sujet trop limité. Ne conviendrés vous pas avec moi que ces personnes intègres & éclairées en seroient chagrines & qu'elles sentiroient le tort que l'on en fait à leur zèle & fidélité. Ils sont hommes: & la Philosophie la plus parfaite, stoïque si vous voulés, ne saura jamais les rendre insensibles à ces sortes d'outrages. Le parlement tout devoué au Roi souffrira tout sans murmurer publiquement; mais il ne sauroit s'empêcher de sentir l'injustice que l'on lui fait. Or il ne sauroit être fâché, quand dans sa disgrâce il se trouvoit des gens qui executoient contre sa partie adverse ce qu'il n'osoit plus ordonner. Si donc les contrebandiers affectoient un mépris

pris religieux contre le scandale des Billets de Confession; qu'ils louoient les sages mesures que le Parlement eut prises contre cette nouveauté affreuse; qu'ils plaignirent la patrie de son aveuglement & du pouvoir borné du Parlement, & qu'ils donnoient du poids à leur clameurs en s'informant exactement des malades à qui l'on refusoit les saints Sacrements, pour contraindre les prêtres à les leur administrer. En pourroient-ils effectivement déplaire au Parlement? point au fond de l'ame. *Il se verroit obei sans commander, & vengé sur le Clergé, sans y avoir aucune-ment trempé,*

Les Contrebandiers s'associeroient en même tems les parens des morts, de- cedés sans l'Admistration des S. Sacremens; les partisans du Parlement les haïroient moins, & les mécontents de la tyrannie spirituelle leur en sauroient bon gré. Et peut-être que les contrebandiers s'avi- soient pour leur bien d'user dans ces pro- cedures du mot imposant de Respect pour

les Ordonnances du Parlement. Il feroit bon aufi qu' ils engageaffent les plus éloquens d' entre leurs amis à parler fortement contre l' énormité d' un procedé aufi impie, que celui de refufer les S. Sacremens à des mourans, fur de fimples apparences, fur le feul foupçon. Ils repréfenteroient aux parens de ces defunts les tourmens que leurs pauvres ames fouffroient par la noire conduite & la faute d' un fi impitoïable Clergé. La nature viendroit au fé cours de ces Orateurs, qui debuteroient toujours leurs grands Môts contre les prêtres, fe trouvant avec des parens affligés ou des mécontents du Clergé. Les Contrebandiers laifferoient même de petits avantages de contrebande pour de plus grands d' une autre nature; & ils perfuaderoient qu' ils cherchoient ferieufement à rentrer dans leur devoir. Mais il faudroit fe bien conduire à cet égard pour n' en pas avoir le démenti. Comme naturellement ils trouveroient de grands obstacles pour leur pardon; le peuple croiroit en vertu des premières

im-

impressions & de leur conduite que le zèle pour le Parlement & les soins pour les pauvres malades qu'ils soulageoient & à qui ils faisoient administrer les S. Sacremens, rendit leur pardon si difficile: puis ils auroient l'adresse d'en jeter la faute aux artifices du Clergé. Les Contrebandiers en seroient plaints, & ne seroient plus regardés sur le pié de Rebelles, mais sur le pié de Malheureux rejettés, qui se defendent par nécessité & par desespoir. ■■■■ Avantage réel que d'exciter la pitié publique & malheur à la France s'il en vient jusques là. Le parlement ne fera rien pour eux; mais un procedé de cette nature, surtout s'ils y continuent quelque tems, le fera croire; & si les plus éclairés en sentent la fausseté, le Bourgeois & le peuple en grande partie ne la pénétrera pas: ils en gagneront infiniment & pour leur aggrandissement & pour leur surété. ■■■■ Ce stratagème & les menées ci-dessus mentionnées seront applicables, si même le Clergé ne change point de situation & que le Parlement reste tou-

jours le plus fort. Il y a des païs où on est venu à boût dans de pareilles circonstances de persuader au peuple que les Ordonnances, Décrets, Sentences &c. rendus contre de semblables Scélérats n' estoient rendus qu' en apparence. Et s' il est vrai que les successeurs de Mandrin suivent le Principe de faire du bien aux pauvres & de gagner leur amour & leur confiance, ils s'affermiront infailliblement: même s' il n'y avoit point de mécontents en France, & que les conjonctures favorables dont je viens de parler n' existoient pas. Car combien n' y a-t-il de pauvres françois?

Je reviens ici de mes Reflexions sur les inconveniens & maux interieurs de la France pour deploïer une dernière fois le danger evident où la nation se voit exposée, & qui se manifeste dans la division des deux premiers ordres, dans le murmure & mécontentement d' un peuple vexé & accablé d' impôts, dans les projets des

An-

Anglois de se servir des Contrebandiers pour leurs interêts tant americains qu'euro péans, & dans les Contrebandiers & leurs vuës. Peut-on esperer aujourd' hui qu' un peuple soit assés chretien que d' abhorrer les voies obliques, quand il en peut tirer du profit? Je voudrois que la France emploia ce tems de repos en Europe, que l' on proteste ne point interrompre, pour se défaire entiere-ment de ces malheureux - là. Lors qu' on ne protestera plus sur ce repos chancelant, il ne fera plus tems d' y proceder. Il faudroit bien conclurre & cimenter le traité entamé avec la Savoie pour agir de concert de ce côté-là contre eux; & on feroit un même traité avec les Suisses, faisant exactement garder les avenues de la Bresse, du Dauphiné & du Languedoc. On mettroit de plus une forte armée à leur poursuite, qu' il falloit confier à un Général pénétrant, sage & aimé des troupes. Cette armée seroit divisée

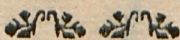
par troupes, postées l'une à portée de l'autre. Ce Général suivroit pour celà le Plan de Mr. le Merèchal de Villars & s'y reglera: car s'il prend la conduite de Villars pour modèle dans son expedition, il reüssira au sujet des Contrebandiers comme celui-là reüssit à l'égard des Camifards. Ce n'est point de honte à un grand Général que de commander contre des miserables, si le bien de la nation le demande; il lui est glorieux de les annéantir, ou de les reduire à leur devoir. Si donc les Contrebandiers par les sages arrangemens & dispositions du Général & par la valeur des troupes estoient poussés à boût, & contraints à recourir à la clemence du Roi; le Général fera encore bien de les écouter & de leur accorder des conditions honnêtes à l'exemple de Villars; afin de terminer au plûtôt une affaire si épineuse, de ménager les troupes, & d'épargner jusques dans ces rebelles les sujets du Roi. Il imitera encore Villars en ceci c'est qu'il leur pardonnera à condition
entr'

entr' autres, de s' engager à sortir du Roïaume * servir aux Indes septentrionales contre les ennemis de la France. Qu' on n' exige point cette promesse si leur nombre peut faire craindre pour ces contrées - là: Mais ces raisons n' existant point, on leur fera accepter cette condition. Et pour les y porter plus facilement, il érigeroit ces Bandes en Regiment, procurant à leurs Chefs des Provisions d' Officiers, selon le rang qu' ils y ont tenu, & des pensions en outre. Ces bienfaits & ce procedé généreux feroit peut - être sur les Contrebandiers autant d' impression que jadis sur les Camisards; & comme ils n' ont point d' Inspirés, de Prophètes & de Prophetesses

* Cavalier demanda lui-même comme une grace pour lui & sa troupe, à sortir du Roïaume servir le Roi d' Espagne. Le Maréchal y consentit en politique éclairé parce qu' il crut pouvoir par là entierement débarasser la France de ces dangereuses gens; mais leurs Prophètes & Prophetesses gâtèrent ce beau projet.

telles parmi eux, on n'a pas lieu de
 craindre qu'ils ne se départissent de leur
 promesse aussi. On les emploieroit contre
 les Anglois aux Indes septentrionales
 & pour ne s'exposer à rien de mal de
 leur part, ni sur la route ni aux Indes;
 il faut les diviser sagement sur les
 vaisseaux à transport, de façon qu'
 ils ne pourront rien tenter contre
 leur garde; cette division sera sur-
 tout nécessaire aux Indes, où ils
 seroient distribués aux autres regi-
 mens & toujours exactement observés.
 Je ne fais pas même si l'on en useroit
 bien en barbare que de les emploier
 dans les lieux les plus dangereux & les
 plus exposés au carnage: on en sauveroit
 les troupes dont on ne se méfie point.
 Mais ô François, si vous negligés à
 déraciner cette engeance de téméraires:
 Prennés vous en à votre Lethargie
 sur le Bien de l'Etat et de la Nation,
 si les Anglois s'en servent contre vous,
 ou que leur Rebellion entraîne d'
 autres malheurs. Craignés le.





A V I S

Chés le même Libraire se trouve & se vend entr' autres: *Narzanes, or the injur'd Statesman containing the most important Negotiations, and Transactions of that great Minister, whilst he presided over the affaires of Persia. London, printed for, and sold by T. Payne at the Crown Paternoster Row. MDCCLV. c'est à dire: Narzanes, ou l' Homme d' Etat calominé, touchant les Negociations & Traités les plus importans de ce grand Ministre, pendant le tems qu' il a été à la tête des affaires de Perse Imprimé & se vend à Londres chés T. Payne ruë Crown Paternoster. 1755. Livre curieux & intéressant pour l' Ingenuité & la Politique qui y regnent, ainsi que pour les Anecdotes & le Denoüement des Secrets importans, qu' il renferme.*



276

AVIS

Cette Bibliothèque est ouverte à
 tous les jours, de dix heures du
 matin à six heures du soir, et
 les livres sont distribués par
 ordre alphabétique, et il est
 permis de les consulter, et de
 les emprunter, sur la présentation
 d'un billet de recommandation
 d'un des Messieurs de la
 Bibliothèque, ou d'un des
 Messieurs de la Faculté, ou
 d'un des Messieurs de la
 Cour, ou d'un des Messieurs
 de la Ville, ou d'un des
 Messieurs de la Province, ou
 d'un des Messieurs de l'Étranger.
 Les livres sont distribués par
 ordre alphabétique, et il est
 permis de les consulter, et de
 les emprunter, sur la présentation
 d'un billet de recommandation
 d'un des Messieurs de la
 Bibliothèque, ou d'un des
 Messieurs de la Faculté, ou
 d'un des Messieurs de la
 Cour, ou d'un des Messieurs
 de la Ville, ou d'un des
 Messieurs de la Province, ou
 d'un des Messieurs de l'Étranger.
 Les livres sont distribués par
 ordre alphabétique, et il est
 permis de les consulter, et de
 les emprunter, sur la présentation
 d'un billet de recommandation
 d'un des Messieurs de la
 Bibliothèque, ou d'un des
 Messieurs de la Faculté, ou
 d'un des Messieurs de la
 Cour, ou d'un des Messieurs
 de la Ville, ou d'un des
 Messieurs de la Province, ou
 d'un des Messieurs de l'Étranger.



Ld 1899

ULB Halle

3

005 421 721

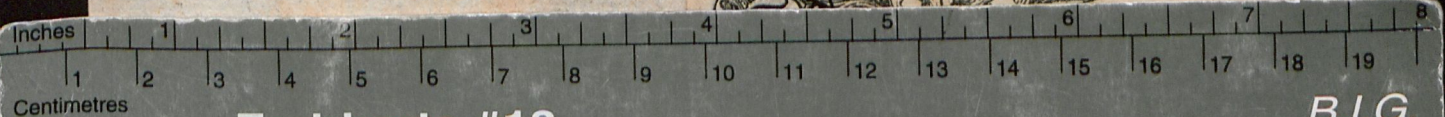


me

f. - . c. d.

REFLEXIONS
SVR LES
CONTREBANDIERS
EN FRANCE

EN TANT QV' ILS PEUVENT Y INFLUER
SUR L' ETAT.



Farbkarte #13

B.I.G.

Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black

